

Le contexte



Ce contexte illustre parfaitement un phénomène assez récent. Depuis la libre circulation des travailleurs dans les années 90, certaines sociétés implantées dans des pays où les taxes sont peu élevées se sont spécialisées dans l'embauche de saisonniers étrangers qu'elles détachent sur d'autres territoires sans nécessairement respecter le droit du travail du pays destinataire.